

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

No : R-4189-2022 (Phase 3)

---

**INTRAGAZ, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**, société en commandite dûment constituée en vertu des lois du Québec et ayant sa principale place d'affaires au 4640, rue Charles-Malhiot, en la ville de Trois-Rivières, dans le district de Trois-Rivières, province de Québec, agissant aux fins des présentes par son commandité Intragaz inc., corporation régie par la partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant son siège social à la même adresse;

(ci-après la « Demanderesse » ou « Intragaz »)

---

### DÉCLARATION SOUS SERMENT

---

Je soussigné, **ROCK MAROIS**, faisant affaires au 4640, rue Charles-Malhiot, en la ville et district de Trois-Rivières, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis président d'Intragaz;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « 7<sup>ème</sup> Demande modifiée visant à modifier les tarifs d'emmagasinage de gaz naturel d'Intragaz à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 et demande de déclarer provisoire le tarif d'emmagasinage de gaz naturel d'Intragaz – Demande afin de faire déclarer provisoire le tarif d'Intragaz à compter de la mise en service des projets d'optimisation des sites de Pointe-du-Lac et de Saint-Flavien. »
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE**, à Trois-Rivières, ce 20<sup>ème</sup> jour du mois d'octobre 2023 :

---

**ROCK MAROIS**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi  
à Montréal, ce 20<sup>ème</sup> jour du mois d'octobre 2023

---

Kristina Vakhroucheva # 226 875  
Commissaire à l'assermentation pour le Québec